



Menace de mort, harcèlement et injures

Par **lulu88**, le **08/04/2013** à **21:55**

Bonjour,

Je suis lycéenne en classe de première. Une camarade de classe a eu à plusieurs reprises des comportements violents tels que des insultes, des bousculades ou encore très récemment une menace de mort. Elle m'a explicitement dit "Je vais te "buter" " face à plusieurs témoins. Il est vrai que, étant donné le personnage et le contexte (je lui ai dit avant cela très calmement qu'elle avait un problème) les propos peuvent passer inaperçues. Mais je pense que cette fille est dangereuse au vu de certaines de ses réactions ,je prend donc ces menaces très au sérieux.

Je me demande si je dois porter plainte , pourquoi ? harcèlement, injures ou menaces de mort ? Ou dois-je plutôt déposer une main courante avant ?

Je vous remercie de vous intéresser à mon cas.

Au revoir.

Par **P0W3R**, le **12/04/2013** à **01:46**

Salé victime

Par **infojuriste**, le **02/05/2013** à **23:02**

Les faits donnés rentrent dans la qualification de violences volontaires, pour une réponse complète : info-juriste.com

Par **julienmorin**, le **03/05/2013** à **10:56**

Ne vous laissez surtout pas faire !

Il faut que vous alliez à la gendarmerie pour porter plainte !